

EMERGENCE
Société par actions simplifiée
Au capital de 500 000,00 euros
Siège social : 102, rue Henri Barbusse 95100 ARGENTEUIL
534 088 752 RCS de PONTOISE

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30/12/2023 A 11H

Le samedi trente décembre deux mille vingt-trois, à onze heures, les actionnaires de la Société EMERGENCE se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation du Président.

Chaque actionnaire a été convoqué par lettre remise par courrier électronique en date du 15 décembre 2023.

Il a été établi une feuille de présence signée par les actionnaires présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Michel ROUCHY, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Monsieur Robert BIANAY préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent 100 actions, soit plus du cinquième du capital social.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires,
- copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes,
- le rapport de gestion du Président,
- le texte des projets de résolution proposée par le Président à l'assemblée.

Puis, le Président déclare que son rapport, le texte du projet de résolution proposée, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été transmis aux associés et tenus à leur disposition, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Remplacement des Commissaires aux comptes démissionnaires.

Le Président donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs du projet de résolution proposée.



Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix l'unique résolution inscrite à l'ordre du jour.

UNIQUE RESOLUTION - Remplacement des Commissaires aux comptes démissionnaires

L'assemblée générale, en raison de la démission de Monsieur Michel ROUCHY de ses fonctions de Commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Denis CHAPEY de ses fonctions de Commissaire aux comptes suppléant à effet du 01/07/2023, prend acte de la nécessité de les remplacer dans leurs mandats.

L'assemblée générale décide de nommer aux fonctions de Commissaire aux comptes titulaire en remplacement de Monsieur Michel ROUCHY :

- la société AUDIT, CONSEIL, ASSISTANCE,
2-4 impasse Victoria 03200 VICHY,
344 145 503 RCS CUSSET, représentée par Marc RECHARD,

en qualité de nouveau Commissaire aux comptes titulaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30/06/2027.

La société AUDIT, CONSEIL, ASSISTANCE a fait savoir par avance qu'elle acceptait ces fonctions et qu'elle n'était atteinte d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher sa nomination.

L'assemblée prend acte que les conditions rendant nécessaire la désignation d'un nouveau Commissaire aux comptes suppléant ne sont pas réunies. En conséquence, il n'y a pas lieu à désigner un Commissaire aux comptes suppléant.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

EMERGENCY HOLDING
102 rue Henri Barbusse
95100 Argenteuil
Tél. : 01 34 10 12 00 - Fax : 01 34 10 18 47
534 088 752 R.C.S. PONTOISE - 70102
contact@emergencegroupe.fr

BLANAY ROBERT
DIRECTEUR D'EXPLOITATION
01 34 10 12 00
01 34 10 18 47

Le Président

